



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du mercredi 09 Juillet 2008

Date de la convocation 1 ^{er} Juillet 2008	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes de Brignac
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M. SATGER Jean Noël, M. MONTAGNE Thierry, Mme CAER Michèle BRIGNAC : M. JURQUET Henri, M. MARTINEZ Christian CABRIERES : M. GAIRAUD Francis, M. MATHIEU Alain, CANET : M. REVEL Claude, Mme FABRE Maryse, M. FAVIER Marc, Mme BENEZETH Ingrid, M. BORE Jacques, M. MALBEC Sylvain, CEYRAS : M. LACROIX Jean Claude, Mme. FLOUROU Jocelyne, CLERMONT L'HERAULT : M. GARROFE Gilbert, Mme GOMIS Sylvie, Mme GUERRE Marie Hélène, M. SOBELLA Henri, Mme THIERS Odile, M. FABREGUETTES Bernard, M. RUIZ Salvador, Mme HUBERT Myriam, M. MARTINEZ Antoine, Mme CAZALET Claude, Mme DELEUZE Elisabeth, FONTES : M. BRUN Olivier, Mme MIRET Christiane, LIAUSSON : M. SOULAYROL Alain, LIEURAN CABRIERES : M. BLANQUER Alain, M. BERNARD Jacques, MERIFONS : M. OLLIER Pierre, MOUREZE : M. NAVAS Gabriel, M. VALLAT Yves, NEBIAN : M. LIEB François, M. BARDEAU Francis, M. DRUART David, OCTON : M. COSTE Bernard, PAULHAN : M. SOTO Bernard, M. DUPONT Laurent, M. QUEROL Jean François, M. BAUDOT Bernard, M. LOPEZ Daniel, M. LEBREAU Jean Jacques, SALASC : Mme FONT Chantal, M. COSTES Jean, USCLAS D'HERAULT : M. FOULQUIER GAZAGNES Bernard, Mme DO Monique, VALMASCLE : M. VALENTINI Gérald, Melle VALENTINI Martine, VILLENEUVETTE : M. ALBERT Laurent,</p> <p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>M. GARCIA Alain à M. SATGER Jean Noël M. BAISSÉ Robert à M. BRUN Olivier M. VIALA Daniel à M. OLLIER Pierre</p>		

Objet : Attribution de subvention aux associations - 2^{ème} tranche

Monsieur SATGER rappelle que dans le cadre des actions de promotion de la viticulture, la Communauté de Communes du Clermontais participera à hauteur de 50 % plafonnée à 3000 Euros. Le dossier de demande de subvention devra avoir été au préalable visé par la commune d'accueil de la manifestation.

Il ajoute que pour soutenir l'action des différentes structures œuvrant dans les domaines de compétences de la Communauté de Communes du Clermontais, il est proposé l'affectation des subventions de fonctionnement telles que décrites dans le tableau ci-dessous :

SUBVENTIONS ECONOMIQUES	
La foire du raisin de table « Association Terres Vivantes »	3 000.00
Promotion du territoire des grands rosés « Confrérie Sant Hippolyti »	3 000.00
Primeurs AOC CABRIERES « Syndicat de défense de l'AOC Coteaux du Languedoc Cabrières »	3 000.00
Association les Vignerons du Paulhanais	3 000.00
Association AOC du Clermontais	3 000.00
SUBVENTION ENVIRONNEMENT / AGENDA 21	
Sensibilisation à l'éco construction sur FONTES et OCTON Association Demain la Terre	3 665.00
Projet Itined Association Demain la Terre	8 500.00

En conséquence Monsieur SATGER propose au Conseil de bien vouloir décider de l'octroi des subventions de fonctionnement, telles que décrites dans les tableaux ci dessus, dire que les subventions seront versées sous réserve de la signature d'une convention à intervenir avec les structures bénéficiaires.

Monsieur SATGER ajoute que cette proposition a été approuvée par la commission des finances du 2 Juillet 2008.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil Communautaire ouï l'exposé de Monsieur SATGER, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

DECIDE de l'octroi des subventions de fonctionnement, telles que décrites dans les tableaux ci dessus,

DIT que les subventions seront versées sous réserve de la signature d'une convention à intervenir avec les structures bénéficiaires.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de Communes du Clermontais

Alain CAZORLA.